



Extract of Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Qui-veut-la-peau-de-la-presse-libre>

Qui veut la peau de la presse libre ?

- Les journalismes - Mythes et réalités - « Indépendance ? » Procès, violences et répression -



Publication date: lundi 2 novembre 2015

Description:

Communiqué de la Coordination permanente des médias libres et du journalisme de résistance.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Nous publions un communiqué de la [Coordination permanente des médias libres et du journalisme de résistance](#), de laquelle Acrimed est partie prenante (Acrimed).

Décourager la critique

Bastamag est poursuivi à nouveau par Vincent Bolloré. Cette actualité dévoile d'autres procédures lancées contre des titres appartenant à la Coordination des médias libres. Ces plaintes qui visent une presse indépendante émanent souvent d'élus, ou d'entrepreneurs qui possèdent ou contrôlent les autres médias. Elles cherchent à bâillonner des informations sensibles traitant des droits humains et sociaux bafoués, d'abus de position dominante de multinationales, quand elles ne dénoncent pas des « affairistes ».

Les plaintes s'accompagnent souvent de demandes financières volontairement bien au-delà des moyens de ces médias. Ces pressions cherchent avant tout à décourager la critique.

Comme on pouvait s'y attendre, la mode est passée. Les grandes déclarations, les « Je suis Charlie » à tout va, la liberté d'expression de la presse brandie comme un étendard, l'impertinence des enquêtes et des propos érigée en vertu républicaine, tout ça, c'est bien fini. Fermée la parenthèse, retour aux attaques en justice version pot de fer contre pot de terre, place au pouvoir de l'argent, aux demandes de lourdes sanctions financières, à l'étouffement sous les procédures de la presse indépendante.

Combat inégal

Combat inégal à chaque fois, ce qu'illustrent 3 procédures en cours et une avortée en juin 2015 :

- ▶ La mairie de Strasbourg a [porté plainte contre La Feuille de chou](#), « *presse quotidienne radicale au capital illimité d'indignation* », pour deux articles du blog dénonçant le manque de prise en charge des familles roms et la politique d'expulsions municipales.
- ▶ À Grabels (Hérault), un élu (Front de Gauche), lui-même objet d'une plainte pour « corruption passive », fait financer ses frais de justice par sa commune pour [attaquer Montpellier journal en diffamation](#), non pour des faits qu'il ne conteste pas, mais pour des « insinuations ».
- ▶ Tout en faisant le ménage à Canal+, Vincent Bolloré lance une [deuxième plainte en diffamation contre le site d'information Basta](#) pour un article sur l'accaparement de terres en Afrique et en Asie. L'attaque en justice s'est élargie en englobant Rue89 pour avoir cité l'article dans sa revue de presse.
- ▶ Une procédure lourde (5 ans de prison et 40 000 euros d'amende) contre un utilisateur du site « laata » à Toulouse s'est soldée par une retraite en règle motivée par la crainte d'un démontage public de l'accusation et la menace que l'info soit reprise par l'ensemble du réseau des médias libres...

Intimidation contre les journalistes non aligné.es

Ces offensives contre la presse indépendante interviennent alors que le collectif Informer n'est pas un délit, qui regroupe une cinquantaine de journalistes, ainsi que l'association Reporters sans frontières, alertent sur la censure et la déprogrammation de quatre documentaires par la chaîne Canal+, dont Vincent Bolloré est devenu le principal actionnaire. Mais ce collectif dénonce aussi l'acharnement judiciaire des puissants. Le premier but de ces plaintes n'est pas d'obtenir gain de cause en justice. Il est plus sûrement, et quelle que soit l'issue judiciaire, d'étouffer les voix discordantes.

La justice n'est alors que l'instrument d'une guerre d'usure, d'intimidation contre les journalistes non aligné.es. Le poids financier d'éventuelles condamnations peut aider à les faire taire, mais quoi qu'il arrive, la charge budgétaire de la défense et l'énergie à porter contre ces procédures, manoeuvres dilatoires et recours peuvent suffire à mettre cette presse en difficulté. C'est d'autant plus vrai pour la presse indépendante, aux budgets serrés, voire carrément contrainte à la pauvreté.

L'existence d'une presse qui ne soit pas imprégnée des intérêts capitalistiques, ni vendue aux lobbys des multinationales ou inféodée aux potentats locaux est, faut-il le rappeler, un acquis démocratique. C'est même l'esprit des lendemains de la Seconde Guerre mondiale : à la Libération, on ne parlait que de mettre les journaux à l'abri des puissances d'argent, de protéger leur indépendance. On dirait que la guerre est à nouveau déclarée.

Acrimed, À Contre Courant, Adiu Sud Gironde, Adiu TV, Airelles Video, Aldubarrak Bideo, BateauBasta, Basta Mag, Cafaitdesordre.com, campagne solidaire, CASA (association), Cassandre/Hors Champs, CDRLP, Citizen Nantes, Cram Cram Editions, Demosphere Ariège, Demosphere Toulouse, Fakir, Fokus 21, Friture Mag, Hexagones, l'âge de faire, L'Insatiable, la canarde sauvage, la Fédération des Vidéos et Pays de Quartier, Le Ravi, La Lorgnette.info, La Lettre à Lulu, La Maison écologique, Le Nouveau Jour J, Les Amis de la Cathode, Le Sans Culotte 85, Le Lot en Action, Les Pieds dans le PAF, Lutopik, Montpellier Journal, Médias Citoyens, Pierre Merejkowsky, Plus Belles les Lutttes, Politis, Pumpernickel, Radio MNE, Résonances TV, Reporterre, Rencontres Médiatiques, Sisyphe Vidéo, Silence, SideWays, Télé Sud-Est, TV Bruits, ZdF, Zélium.

Le 28 octobre 2015